

Marie Trelu-Kane, l'esprit civique

En 1994, la présidente d'Unis-Cité cofondait cette association avec trois étudiantes, pour lancer en France l'ancêtre du service civique. Grâce à son obstination, l'initiative est devenue un programme public, auquel 500 000 jeunes ont pris part ces dix dernières années.

PAR STÉPHANE LOIGNON.

A l'automne 1993, dans une salle de classe de l'Essec, la prestigieuse école de commerce de Cergy-Pontoise, une Américaine fraîchement diplômée de l'université de Yale expose à une trentaine d'étudiants l'idée un peu folle qu'elle a emportée dans ses bagages. Lisbeth Shepherd, 22 ans, leur raconte que de l'autre côté de l'Atlantique, l'association City Year propose à des adolescents de tous horizons de se mettre au service de la collectivité pendant un an. Ils aident des sans-abri, des personnes âgées ou des enfants pauvres. « Ce serait intéressant de lancer ça en France », suggère-t-elle. Trois étudiantes la rejoignent à la fin du cours. Elles se connaissent bien. Anne-Claire Pache, Julie Chénot et Marie Trelu ont en commun le goût des voyages, de la solidarité et une attirance toute relative pour le monde de l'entreprise. Ensemble, elles ont passé un été à sillonner l'Afrique de l'Ouest en mission humanitaire. La proposition de cet alter ego d'Amérique sera leur prochaine aventure.

« Je suis un peu utopiste », reconnaît Marie Trelu-Kane, 49 ans, en se remémorant aujourd'hui l'anecdote, au siège parisien de l'association Unis-Cité, qu'elle préside. Mais le genre d'utopiste qui fait de ses rêves

une réalité. Quelques mèches poivre et sel témoignent des vingt-huit ans qui la séparent de cette rencontre décisive. Un temps durant lequel l'idée lancée à Cergy est devenue un programme public, le service civique, auquel 500 000 jeunes ont pris part ces dix dernières années, largement grâce à elle.

Des premiers volontaires indemnisés illégalement

Au printemps 1994, après les cours, les trois amies de l'Essec passent leurs soirées dans le studio parisien de Lisbeth Shepherd pour ébaucher le projet. Rapidement, elles déposent les statuts d'une association, Unis-Cité, dont l'objet est de créer un service volontaire de neuf mois. Avec trois ambitions : mélanger des jeunes de tous les milieux sociaux, les rendre utiles à la société et les aider à mûrir, en les accompagnant dans leur projet professionnel et en les formant à la citoyenneté. L'équipe choisit de tester le modèle durant huit semaines, l'été suivant. En un temps record, les cofondatrices trouvent des missions auprès d'associations, lèvent des fonds pour indemniser les volontaires et en recrutent une vingtaine, dont deux tiers issus de quartiers défavorisés. « Au début, j'accostais des jeunes à l'arrêt de bus », précise Marie Trelu-Kane. Les participants reprennent confiance, s'ou-

Au début, à l'été 1994, elle accoste même des jeunes à l'arrêt de bus

vent aux autres, réfléchissent à leur avenir. C'est un succès, à reproduire sur une année complète.

A la rentrée de septembre 1994, Marie Trelu-Kane s'engage à 100 % dans l'aventure, aux côtés de Lisbeth Shepherd. Pendant un an, les deux pionnières préparent l'accueil de la première promotion du service civique. Ils sont 24 à s'engager. « On avait aussi bien le fils de la famille fondatrice des magasins C&A que des jeunes d'Aulnay-sous-Bois déscolarisés », se souvient Anne-Claire Pache, aujourd'hui professeure à l'Essec. Tous en sortent grandis. « J'avais 19 ans et j'étais paumée, cette année m'a appris à interagir en respectant les différences et a fait de moi la femme que je suis », assure



Jessica Lannier, une Montpelliéraine de la deuxième promotion, devenue responsable associative.

En 1997, alors que Jacques Chirac met fin au service national obligatoire, ces volontaires d'un nouveau genre, sans statut officiel, sont indemnisés illégalement. Marie Trelu-Kane, dont les amies ont quitté peu à peu l'aventure, mène un lobbying incessant pour faire reconnaître son modèle. Début 2000, elle rédige avec Lisbeth Shepherd des propositions d'amendements à un projet de loi de la ministre du Travail de l'époque, Martine Aubry, qui offre un statut et une couverture sociale aux participants. Quelques années plus tard, la lobbyiste en herbe abreuve le cabinet du Premier minis-

tre, Dominique de Villepin, de notes pour vanter son programme. Ses efforts paient. Quand les émeutes dans les banlieues éclatent, en novembre 2005, l'Élysée répond au désarroi de la jeunesse en créant le service civil volontaire, financé à 90 % par l'État.

Elle table sur 500 000 recrues par an

Pendant la campagne présidentielle de 2007, Unis-Cité et d'autres ONG convainquent le candidat Nicolas Sarkozy d'élargir le dispositif s'il est élu. A chaque cérémonie des vœux, Marie Trelu-Kane rappelle ensuite au président sa promesse. En 2010, il tient parole et fait voter une loi qui crée le service civique actuel, destiné aux 16 à 25 ans, qui s'engagent pour

une durée de six à douze mois dans des associations, des collectivités ou des ministères, et reçoivent une indemnité mensuelle de 580 euros. Ils sont alors 6 000 à tenter l'aventure. Cinq ans plus tard, dans la foulée des attentats contre *Charlie Hebdo*, le président François Hollande renforce encore le programme en donnant la possibilité à tous les jeunes d'y participer. Le nombre de missions grimpe (145 000 en 2020). « Ma vision, c'est que ce service fasse partie de l'éducation de tous. J'aimerais qu'Emmanuel Macron s'engage à le généraliser, s'il fait un deuxième quinquennat », espère la présidente d'Unis-Cité, qui table sur 500 000 volontaires par an. « Alors, je pourrai faire autre chose. » ■